



# SAINTE-AGNÈS

*"Le village du littoral le plus haut d'Europe"*

Notre magazine  
municipal

**PERSONNEL  
COMMUNAL**

| PAGE 4 |

**FESTIVITÉS  
ESTIVALES**

| PAGE 6 |

**RENTRÉE  
DES CLASSES**

| PAGE 5 |



*“ Sainte-Agnès,  
une commune responsable  
où il fait bon vivre ! ”*

Dès 2020 la crise sanitaire a été un choc collectif. Elle a empêché les réunions publiques, l'avancement des projets et montré les impératifs de solidarité et d'accès aux soins des habitants.

La crise géopolitique, avec la guerre en Ukraine a des conséquences directes. La forte inflation sur les prix des matières premières, des denrées alimentaires et de l'énergie contraint nos budgets locaux. Dans ce contexte tendu nous agissons avec ambition et responsabilité, pragmatisme et innovation afin de poursuivre les investissements pour ne pas pénaliser l'économie locale.

La préservation de la qualité de vie à Sainte-Agnès est une préoccupation majeure pour le maire que je suis. Avec les agents et mon équipe municipale, nous œuvrons à cela avec les compétences et les moyens qui sont ceux d'une commune rurale de 1368 habitants. Notre politique, c'est avoir une attention pour chacun, quel que soit son quartier, quelle que soit sa situation et pour essayer de trouver des solutions adaptées à chaque problème évoqué.

La quiétude des habitants est le premier des droits de chacun. Notre commune prend ses responsabilités notamment en matière de tranquillité publique car nous ne disposons pas d'une police municipale ou rurale. C'est à la Gendarmerie de Menton que revient la mission de maintien de l'ordre et nous sommes aux côtés de la brigade que je sais impliquée à la tâche. Je salue d'ailleurs l'arrivée au début de l'été, de la Major **Sabine LACAILLE** à la tête des militaires de la brigade de Gendarmerie de Menton.

Nous travaillons chaque jour à faire de Sainte-Agnès une commune responsable où il fait bon vivre, durable, à l'écoute, dans laquelle nous pouvons grandir, nous épanouir, vivante et rayonnante, solidaire et bienveillante, attractive et dynamique.

C'est pourquoi, la qualité de vie dans une commune se mesure également à sa vitalité. La diversité des animations proposées à Sainte-Agnès tout au long de l'été par les associations « Les Marmottes », « E Viva San Agne » et « l'Association Communale Culture Loisirs et Sports » ou la Commune, témoignent de leurs richesses eu égard au nombre toujours croissant des participants. Sur ce magazine, je vous laisse découvrir à travers quelques photos, les diverses manifestations qui ont fait le bonheur des habitants et touristes.

L'heure de la rentrée a sonné pour quelques 110 jeunes Agnésois. Notre école reprend son activité pour 10 mois, participant à la vitalité de nos quartiers et à la cohésion de notre commune. Comme toutes les communes de France, Sainte-Agnès assure la responsabilité de son établissement afin de proposer aux équipes enseignantes et à leurs élèves de parfaites conditions d'enseignement scolaire.

Quand nos enfants profitent d'une pause bien méritée au cours de la période estivale, nos services techniques s'activent pour mener à bien travaux, aménagements ou ajustements susceptibles d'améliorer leur accueil. L'été 2024 n'a pas fait exception à cette règle, permettant l'intervention des agents municipaux. Les enfants retrouveront ainsi une école tantôt plus verte, tantôt mieux isolée, tantôt rafraîchie.

Mon adjointe **Evelyne IMBERT** chargée de l'école, travaille en permanence avec l'Éducation nationale pour adapter notre investissement matériel et financier aux besoins, ce qui suppose un travail de réflexion et de préparation qui doit être permanent. Nous devons également faire preuve de réactivité lorsque c'est nécessaire, afin de maintenir quoi qu'il advienne de bonnes conditions d'apprentissage. Notre commune se trouve donc aux côtés de tous

# SOMMAIRE

| PAGES 2 ET 3 |  
ÉDITO

| PAGES 4 ET 5 |  
PERSONNEL COMMUNAL

| PAGES 6 À 10 |  
FESTIVITÉS ESTIVALES

| PAGE 11 |  
INFOS PRATIQUES

| PAGE 12 |  
COURS SPORT SANTÉ

les jeunes Agnésoises et Agnésois durant leur scolarité pour la réussite de cette étape clé de l'enfance.

Pour conclure cet édit, je vous laisse découvrir ce magazine tourné essentiellement sur les festivités estivales et remercie les Présidents d'associations et les bénévoles pour leur implication dans la vie de notre si belle commune.

Vous pouvez également compter sur l'action de mon équipe pour que vous soyez fiers et heureux d'habiter notre cité aux nombreux labels et vous souhaite un automne rempli de succès, de solidarité et de moments culturels enrichissants.

Bonne rentrée à tous !

*Fidèlement !*  


Albert FILIPPI  
Maire  
1<sup>er</sup> Vice-président de la C.A.R.F



# PERSONNEL COMMUNAL

Vitrine de la commune, on oublie souvent que le personnel communal est tout au long de l'année à disposition des habitants et des touristes.

Ce personnel qualifié est très souvent « multifonction » puisque appelé dans différentes missions tant administratives, techniques que culturelles. La compétence de ces agents n'est plus à démontrer car Sainte-Agnès ne serait pas autant labellisée si ce

n'était pas le cas.

Ces derniers temps, certains agents municipaux ont décidé de « voguer » vers d'autres destinations, nous nous devons de vous présenter ceux qui les ont parfaitement remplacés, eu égard à la rapidité de l'exécution des missions qui leurs sont confiées, et plus largement les personnels actuellement en fonction dans notre collectivité.

## LE PERSONNEL ADMINISTRATIF



De gauche à droite : Peggy PRELLE, Marielle PAGENELLE , Cindy DI GIORGIO

3 secrétaires aux fonctions bien déterminées mais polyvalentes dans toutes les tâches administratives.

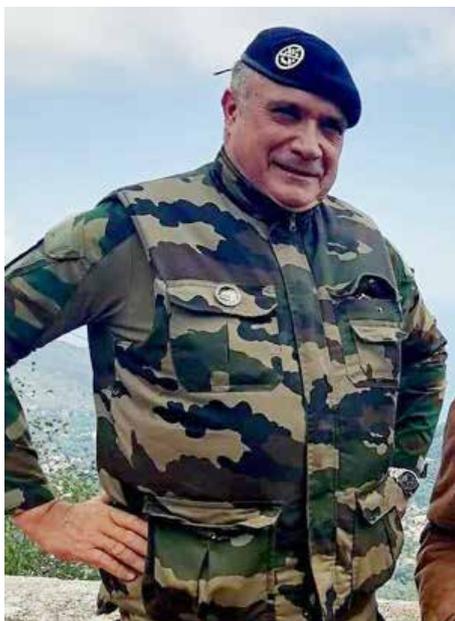
## LE PERSONNEL TECHNIQUE



De gauche à droite : Patrick DEVIGON, Jérôme FRESSART, Daniel FAURIE

Actuellement 3 agents (le 4<sup>ème</sup> rejoignant les effectifs le 1<sup>er</sup> octobre) placés sous la responsabilité de **Jérôme FRESSART** qui remplace **Noël GOUPILLE**.

## LE GUIDE DU FORT



Bruno BIANCHETTI

**Bruno BIANCHETTI**, un agent exceptionnellement dévoué et un guide autant passionnant que passionné !

## LE PERSONNEL DES ÉCOLES



De gauche à droite : Jessica DAMOISEAUX, Manon SCHMITT, Laura GAMBA-TRUCCHI, Priscillya GARCIA, Crystel NITENBERG, Marielle PAGENELLE, Maité TAVANO, Mr. Le Maire, Chloé VELTRONI,

Une équipe de 7 agents « chapotés » par **Marielle PAGENELLE** dont une responsable du périscolaire **Jessica DAMOISEAUX** secondée par **Manon SCHMITT** ainsi que deux ATSEM : **Priscillya GARCIA**, **Chloé VELTRONI**, deux agents d'entretien : **Laura GAMBA-TRUCCHI** et **Crystel NITENBERG**. Ce personnel est complété par une responsable de la restauration **Maité TAVANO**.

## LE MOT D'EVELYNE IMBERT, ADJOINTE AU MAIRE, CHARGÉE DE L'ÉCOLE



*« C'est à l'école que tout commence dans la vie, c'est pourquoi nous y accordons tant d'importance. »*

Avec la rentrée, quelques 110 enfants ont repris le chemin de l'école Charles Imbert. Comme chaque année, durant l'été, les services techniques ont réalisé des travaux d'entretien, de réparation et aménagé certains espaces verts. Cette année les enfants ont retrouvé le même corps enseignant que l'an passé et ont été de ce fait moins déstabilisés. Le service restauration a quant à lui changé et la société « Régal et Saveurs » à travers le **groupe SNRH**, s'occupe de la restauration des enfants. Cette société spécialisée dans la restauration collective répond aux obligations de la loi EGALIM soit 50 % de produits durables et de

qualité dont 20 % au moins de produits bio.

Enfin 7 agents municipaux s'investissent pleinement dans divers projets périscolaires sous la houlette de **Jessica DAMOISEAUX** qui a prévu cette année d'aborder plusieurs thématiques autour de l'astronomie, les contes, la science, etc. De plus, notre service périscolaire participe aux événements festifs de la commune comme la Fête de la châtaigne en octobre, le Noël des Séniors ou d'autres événements patriotiques en confectionnant couronnes tricolores ou autres.



# ÉVÈNEMENTS

## SAINT-JEAN

C'est en fin de matinée du 22 juin que la messe de la Saint-Jean a été célébrée par le Père Angelo et animée par les chorales Notre-Dame-des-Neiges et Soli Deo Gloria.

S'en est suivi le discours du Maire qui faisait référence à l'histoire de Sainte-Agnès, de sa Saint-Jean et des personnes qui ont marqué les différentes époques. Et puis en soirée, le bal de la Saint-Jean « est revenu » grâce à l'Association Communale Culture Loisirs et Sports et aux habitants qui attendaient impatiemment la reprise de cette manifestation traditionnelle. Pour marquer l'évènement, plus de 200 personnes ont répondu présentes prenant au dépourvu l'association qui a regretté le manque de nourriture (notamment les frites). Il faut dire que plus de 80 personnes étaient arrivées à l'improviste !

Encore bravo aux organisateurs et bénévoles ainsi qu'au **DJ Chris** qui a su maintenir tout au long de la soirée les participants sur la piste de danse.



## ESCAPADES BAROQUES

Originale initiative pilotée par la Fondation Facim, les Escapades Baroques sont déclinées en Riviera Française par la Communauté d'Agglomération (CARF). Accessibles à tous, elles réinventent les différentes facettes de l'univers baroque sur tout le territoire alpin. Ces escapades traversent le territoire Menton, Riviera & Merveilles et proposent entre autres un dialogue innovant entre artistes contemporains et patrimoine baroque pour découvrir ou redécouvrir

cette immense richesse au cœur des vallées.

C'est le 5 juillet que la compagnie « Embrayage à paillettes » a déambulé dans les rues du village où fous rires et animations ont fait la joie des jeunes et moins jeunes.

Merci à la CARF et son service patrimoine pour cette proposition d'animation culturelle.



# ÉVÈNEMENTS

## 14 JUILLET

La cérémonie traditionnelle du 14 juillet s'est déroulée en présence d'élus locaux et régionaux.

Une Fête nationale commémorée depuis 1880, qui marque la célébration de la République Française.

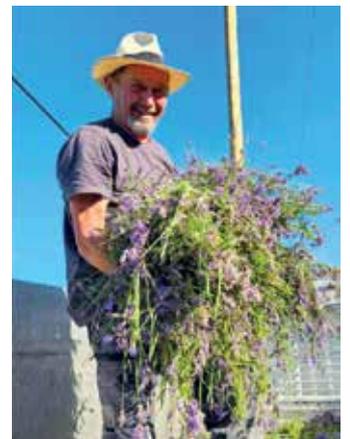


## FÊTE DE LA LAVANDE

Cette année c'est le dimanche 21 juillet que s'est déroulée la 36<sup>ème</sup> édition de la Fête de la lavande et ce sont quelques 500 kg de Lavande aspic, d'une excellente qualité, qui ont été cueillis une semaine au préalable, pour être distillés à l'occasion de cette traditionnelle fête organisée par l'association E Viva San Agne.



C'est ainsi qu'ont été mis en lumière de nombreux produits dérivés de la petite fleur bleue, à travers des stands qu'occupaient une trentaine d'artisans venus nous faire découvrir leurs réalisations. C'est également autour des huiles essentielles qu'un espace bien-être était proposé aux visiteurs avec des soins pour le corps mais aussi l'esprit. Enfin, une petite ferme pédagogique avait été installée par les organisateurs à destination des enfants où poules, lapins et autres petits animaux de la ferme venaient agrémenter les espaces, le tout dans une ambiance conviviale mais aussi familiale. Durant le week-end de cette manifestation et plus précisément le samedi soir, la fameuse soupe au pistou, préparée par les bénévoles de l'association, sous la houlette de l'excellente cuisinière « **Martine** » était servie aux habitants et touristes. Enfin un bal animé par **DJ Swan**, venait clore cette soirée au grand bonheur de tous les participants.



Un superbe week-end au cours duquel **Maryse SALLA** et **Gilbert RAVASIO** se sont vus remettre la médaille de la commune ainsi qu'un diplôme pour leur implication sans faille dans la vie de notre village.



# ÉVÈNEMENTS



## FÊTE DES CABROLLES

Près de 150 personnes se sont retrouvées ce 10 août pour la Fête des Cabrolles organisée par l'Association Communale Culture Loisirs et Sports, autour d'un excellent méchoui. Un bal animé par **DJ Jean-Luc GHISOLFO** de Fréquence Méditerranée qui a fait danser les convives sur des airs des années 80.

Bravo à l'association !



## SOIRÉE DISCO

C'est sur le thème des années disco que le bal du 15 août a été organisé par l'association E.V.S.A. Une soirée mémorable où **DJ Swan** a ravi les participants fans de Claude François, Village People ou autres artistes de cette époque. Pour l'occasion, l'association avait mis les petits plats dans les grands pour satisfaire Agnésois et touristes autour d'excellentes grillades réalisées par **Gilbert, Julien et Claude** et de l'excellente Socca de **Fred**.

Encore Bravo à EVSA pour la qualité des animations qu'elle réalise !

# ÉVÈNEMENTS

## MESSE CÉLÉBRÉE PAR L'ÉVÊQUE DE NICE

C'est le 25 août 2024 que la messe du quatrième dimanche du mois a été célébrée au village, à l'Église Notre-Dame-des-Neiges par **Monseigneur Jean-Philippe NAULT**, Evêque du diocèse de Nice. Animée par la Chorale Notre-Dame-des-Neiges et orchestrée par **Isabelle** et **Frédéric PELISSIER** la cérémonie religieuse a été très appréciée par les participants.

À l'issue, les organisateurs réalisaient un barbecue villageois, où participaient autour de **Monseigneur NAULT** et le **Père PEILLON** les fidèles du village.



## À LA RENCONTRE DE LA POÉSIE

*« Sans le rêve il n'y a pas de poésie possible. Et sans la poésie, il n'y a pas de vie supportable. »*

C'est ce que nous ont proposé fin juin et fin août **Chantal BERTRAND**, **Hélène GASTAUD** et **Patrick MEGEVAND** au cours d'une rencontre de la poésie « Au fil de l'eau ». Baudelaire, Apollinaire, Eluard et bien d'autres poètes

nous ont fait naviguer vers des horizons où la beauté des mots n'a eu d'égal que le plaisir de les partager ensemble.



# ÉVÈNEMENTS

## LES SOIRÉES ESTIVALES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Comme chaque année, le Conseil Départemental nous propose deux spectacles tout public à partager entre amis ou en famille. Cette année en juillet, c'est le pianiste « Bruno » qui nous a fait des films. Un ingénieux mélange de musique et de films très apprécié par le nombreux public présent. En août, ce sont **Charlène** et **Adry** qui nous ont enchantés avec leur spectacle « Betty Loop » sur des rythmes de musique actuelle.

Un grand merci au Conseil Départemental et à son Président **Charles-Ange GINESY**, pour l'attention qu'il porte à nos petits villages.



## ILS SE SONT DIT « OUI »

C'est devant **Albert FILIPPI**, Maire de Sainte-Agnès, **Gérard HUGON**, adjoint au Maire et Karine Landais, Conseiller municipal que se sont mariés :



Le 12 juillet 2024

**Chloé CALDERONE** et **Philippe SEGATORI**



Le 27 juillet 2024

**Alexandra MEIER** et **Frédéric GUIEU**



Le 24 août 2024

**Audrey GUILLAUD** et **Jean-Baptiste REINE**

La rédaction du magazine souhaite tous ses vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

# INFOS PRATIQUES



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

■ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
et sur rendez-vous le mercredi après-midi

**Tél** : 04 93 35 84 58 - **Fax** : 04 92 10 35 14

**Email** : [accueil.mairie@sainteagnes.fr](mailto:accueil.mairie@sainteagnes.fr)

**Site web** : [www.sainteagnes.fr](http://www.sainteagnes.fr)

## ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale est à votre écoute  
sur rendez-vous au 04 89 04 30 20.

## MÉDECIN - INFIRMIÈRE

**Docteur Paolo DE FEO** (permanence assurée le samedi  
matin au village à partir de 10h).

**Cabinet d'infirmiers - Roxane CHAPELON,  
Sonia ZAZZERA et Élodie ROSATI** : 07 62 60 43 60

## ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

La Communauté d'Agglomération de la Riviera Française  
(C.A.R.F) vous propose de composer un numéro indigo  
unique au tarif d'un appel local 0800 080 350.

**Déchetterie Menton** : 04 93 41 51 96

## DÉBROUSSAILLEMENT

Il est rappelé l'obligation qui est faite de procéder au  
débroussaillement des terrains. Vous pouvez amener vos  
végétaux à la déchetterie de Menton qui se chargera de  
les détruire.

## FORT DE LA LIGNE MAGINOT

■ De février à septembre : Ouvert du mercredi au dimanche  
avec visites à 10h15, 14h15 et 16h. Fermé les lundis et  
mardis.

■ De octobre à janvier : Ouvert les samedis et dimanches  
avec visites à 10h15, 14h15 et 16h. Fermé du lundi au  
vendredi inclus.

Pour les groupes, les visites s'effectuent sur réservation.

**Adultes** : 7 €

**Enfants de 4 à 14 ans** : 5 €

**Groupes** (minimum 20 personnes) : 5 €/pers.

**Visite privée** (minimum 20 personnes) : 100 €

Renseignements : 04 93 35 84 58 ou 06 13 73 81 17

Email : [guide.fort.06500@gmail.com](mailto:guide.fort.06500@gmail.com)

## DIVERS

**Gendarmerie Nationale Menton** : 04 93 35 72 35

**Police Nationale Menton** : 04 93 28 66 00

**Pompiers Menton** : 04 93 37 74 10

**ERDF** : 0810 333 106

**GRDF** : 0800 473 333

**ORFEO (Veolia eau)** : 096 932 23 24 (n° payant)

**Météo Alpes-Maritimes** : 0899 710 206 (n° payant)

**Violences conjugales** : 3919



### PERMANENCE C.C.A.S

Une permanence du C.C.A.S est  
assurée en mairie par **Marie-Claire  
HUGON** sur rendez-vous au  
**04 93 35 84 58.**

# Nouveau !



Cours sport santé dans la commune  
de Sainte Agnès à partir du mardi 17  
septembre 2024

Circuit training,  
Renforcement musculaire,  
Stretching...  
**TOUS NIVEAUX**

Tous les mardis  
de 18h30 à 20h30  
(Salle Saint-Jean,  
Mairie de Sainte-Agnès)

Association « My SportSanté Up »

**Infos : 06 03 76 25 64**